

ACTION TERRES RARES

Société par actions simplifiée au capital de 2 600 004,00 euros
Siège social : 26 rue Cambacérés
75008 PARIS

821 448 347 R.C.S. PARIS

PROCÈS-VERBAL DES DÉCISIONS DE LA PRÉSIDENTE **DU 30 DECEMBRE 2025**

L'an deux mille vingt-cinq
Le trente décembre,

La société INITIALE TERRES RARES, représentée par Monsieur Arnaud LE CARMESE en sa qualité de président, agissant elle-même en qualité de Présidente de la société sus-désignée,

A pris les décisions suivantes relatives au transfert du siège social et à la modification corrélative des statuts.

En vertu de l'article 4 des statuts, la Présidente décide de transférer le siège social du 26 rue Cambacérés 75008 PARIS au 5-7, rue des Italiens 75009 PARIS, et ce à compter du 1^{er} décembre 2025.

Elle décide en conséquence de modifier l'article 4 des statuts de la manière suivante :

ARTICLE 4 - SIÈGE SOCIAL

Le siège social est fixé : 5-7, rue des Italiens 75009 PARIS.

Le reste de l'article demeure inchangé.

La Présidente donne tous pouvoirs au porteur de copies ou d'extraits du présent procès-verbal aux fins de réaliser ce transfert et d'accomplir toutes les formalités légales.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé par la Présidente.

La Présidente
Pour la société INITIALE TERRES RARES
Arnaud LE CARMESE

